



**Procès-Verbal de la réunion**  
**du Conseil Municipal du Lundi 19 février 2024 à 19 heures 00**

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. JULIEN Patrick, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

**Membres présents** : M. JULIEN – M. ABRAHAM – Mme DUBOIS – Mme GRAS – M. BAS – M. TRICOTEAUX – Mme HOUDARD – Mme LABOURO-RAUH - M. DECLERCK – Mme LEMARCHAND – M. ROBINET - M. VAN ISACKER - M. LOBBE – Mme GREHAN.

**Membres absents** : M. LEFEVRE - Mme OUDELET – Mme VIOT – M. PETITNIOT – M. FAUQUEMBERGUE

**Membres représentés** : M. LEFEVRE Régis donne pouvoir à M. BAS  
M. FAUQUEMBERGUE donne pouvoir à M. ABRAHAM  
M. PETITNIOT donne pouvoir à Mme GREHAN

**Membre excusé** : Mme OUDELET Laëtitia

Après avoir constaté le quorum, Monsieur JULIEN Patrick ouvre la séance.

Madame LABOURO-RAUH Armelle a été élue secrétaire de séance pour la présente réunion de Conseil Municipal.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du mardi 21 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Cependant M. VAN ISACKER rappelle qu'un grand nombre de conseillers municipaux ne sont pas parvenus à ouvrir le fichier dématérialisé concernant le rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois envoyé par courrier électronique, et souhaite que cette remarque soit portée au procès-verbal.

---

## **Ordre du jour**

### **202401 – Prise en charge d'une indemnité de sinistre**

Monsieur le Maire informe l'assistance qu'une délibération de sinistre a été effectuée auprès de l'assurance de la commune suite à la détérioration d'une partie de la toiture mairie provoquée par la tempête du 02 novembre 2023.

Il signale que l'assurance propose de verser :

- un montant de 8 954,50 €
- un règlement de 6 069,92 €

après achèvement des travaux sur production de justificatifs.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette proposition d'indemnisation.

### **202402 – Instauration de ratios d’avancement de grade**

### **202403 – Création d’un poste d’agent territorial d’animation principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet**

Suite à la proposition d’avancement de grade d’un agent territorial d’animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet pour l’année 2024, le conseil municipal décide à l’unanimité :

- de fixer les ratios d’avancement de grade ;
- de créer un poste d’agent territorial d’animation principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (20h / 35) – Catégorie C.

### **202404 – Détermination des durées d’amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ayant fait l’objet d’un mandatement en 2023**

Le Conseil Municipal adopte une délibération fixant la durée d’amortissements des biens (acquisition de bancs, d’une tondeuse, d’un nettoyeur haute pression, de décors lumineux, d’un lave-vaisselle, d’une armoire mobile et maintien en température) dont la commune a fait l’acquisition au cours de l’année 2023.

### **202405 – Subventions aux associations locales et à divers organismes – Année 2024**

Les membres du Conseil Municipal adopte à l’unanimité les propositions présentées par la commission municipale « Finances » réunie le 12 février dernier.

### **202406 – Sortie des élèves de CE2 au CM2 en classe verte à MERLIEUX – Participation financière de la commune**

Monsieur le Maire informe l’assemblée que les élèves de CE2 – CM1 et CM1 – CM2 doivent participer à une classe verte à MERLIEUX du 10 juin au 15 juin 2024.

36 élèves de la commune sont concernés par ce séjour. Le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’attribuer à la coopérative scolaire de l’école primaire une subvention de 40 € pour chaque élève de la commune.

### **202407 – Délibération instituant une prime de pouvoir d’achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice de certains agents publics**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’instaurer une prime de pouvoir d’achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la collectivité.

### **202408 – Demande d’autorisation environnementale – Enquête publique Mondelez**

Les membres du conseil municipal décident à l’unanimité de donner un avis favorable à la demande d’autorisation environnementale d’étendre son usine implantée à JUSSY présentée par la Société Mondelez France Biscuits Production SAS.

### **202409 – Subvention des abords de la Mairie et de l’Ecole du Centre – Demande de subvention régionale au titre du fonds d’appui aux projets locaux – Année 2024**

Le Conseil Municipal sollicite de la région une subvention au titre du Fonds d’appui aux projets locaux pour l’année 2024 pour le dossier suivant :

- Sécurisation des abords de la Mairie et de l’Ecole du Centre

## **Questions d’initiatives**

- **M. VAN ISACKER Eric** : - déclare s’être rendu à l’assemblée générale de l’UNC le Samedi 17 février 2024. Il observe qu’aucun élu de la commune n’était présent ni même représenté dans cette même assemblée. Il indique que des difficultés d’organisation liées au déroulement des cérémonies patriotiques perdurent (horaires tendus). Une réorganisation du planning horaire serait donc à approfondir pour une meilleure cohésion entre les organisateurs.  
Monsieur le Maire précise que le courrier concernant le planning horaire des cérémonies est signé par tous les Maires concernés, ce qui prouve leurs consentements.

- **M. LOBBE Joël** : - s'interroge quant à la possibilité d'une intervention des services techniques pour épandre des cailloux sur le chemin du Savriennois.  
Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint informe l'assistance que ce chemin est un domaine privé. Les travaux d'aménagement ne sont pas du ressort de la collectivité.
- **Mme LEMARCHAND Caroline** : - signale que l'éclairage des salles annexes du gymnase restent régulièrement allumées les samedis soir et constate, quotidiennement, l'abandon des déchets alimentaires le long du gymnase.  
Monsieur le Maire communiquera cette information au président du Syndicat Intercommunal des installations sportives du collègue Jacques PREVERT afin qu'il règle cette situation.
- **M. TRICOTEAUX Denis** : - adresse ses remerciements aux membres du conseil municipal pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de sa maman.
- **M. BAS Jean-Pierre** : - détaille les opérations effectuées en lien avec l'éclairage public et porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal les différents travaux d'électricité qui seront entrepris dans les bâtiments communaux (changement des têtes de candélabres aux bonnes couleurs de la rue André BRULE, démontage de la deuxième partie des mâts d'éclairage public, alimentation des caméras, remplacement de l'éclairage des classes en LED).

Le Secrétaire de séance,

Armelle LABOURO-RAUH

Pour extrait conforme  
Flavy-Le-Martel, le 18 mars 2024  
Le Maire,

Patrick JULIEN